



# Le Saperin

Bulletin municipal

N° 43 - Janvier 2015

## EDITO

**La dépense publique n'est pas un gros mot. Il faut réhabiliter cette notion et cesser de lui jeter la pierre. Elle est utile à la réponse aux besoins humains en général. Elle est utile au développement des territoires comme le nôtre.**

Entretien des alpages, faciliter le stationnement dans le village, se préoccuper de l'état des réseaux, valoriser le patrimoine immobilier, voilà qui nécessite investissement humain et financier. Nous ne défendons pas, comme on le prétend en haut lieu, une gestion qui dérape. Nous défendons l'intérêt général, le cadre de vie, la culture, l'égalité de traitement des usagers, le vivre ensemble, autant de valeurs qui fondent l'unité de la république, le sens du service public et in fine le progrès.

Dans le cadre du « plan d'économies », mené entre 2014 et 2017, les concours financiers de l'État aux collectivités locales auront diminué, en 2017, de 12,5 milliards, par rapport à 2013. Soit en cumul, une perte de financement de 28 milliards. Cette baisse de participation de l'Etat, associée à un autre mécanisme de prélèvement, conduira les ressources des communes vers des baisses drastiques. L'Association des Maires de France, toutes couleurs politiques confondues, prévient : « les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. » Pour y faire face que décideront les conseils municipaux : Augmenter les impôts et les tarifs ? Diminuer les services et baisser les subventions aux associations ? Renoncer

à des investissements ? Emprunter et ainsi augmenter la dette publique que l'on dit vouloir combattre avec cette politique ? Ce sont autant de mauvaises solutions qui ne feront qu'aggraver la crise et la récession : une baisse de 10 % des dépenses d'équipement des collectivités, c'est 0,2 point de croissance en moins ! Or les dépenses d'investissement ont déjà baissé de 5,6 % en 2014 : le niveau de l'investissement local en 2014 est inférieur au montant en euros constants observé dix ans auparavant. Fin 2017, la commune de Montsapey aura ainsi perdu près de 20 000 euros de dotation si ces mesures d'austérité sont appliquées.

L'austérité n'est pas une fatalité. Le déficit public a pour nom, entre autres, l'évasion fiscale qui représente autant de manque à gagner dans le chapitre des recettes de l'état. Cette évasion confine d'ailleurs à la fraude. Mais il se loge aussi dans les niches fiscales dont ni vous ni moi ne bénéficions, dans les exonérations dont bénéficient les multinationales sans qu'aucun emploi supplémentaire ne soit créé. Non content de ces mesures mortifères, nos gouvernants envisagent de faire disparaître nombre de nos départements et de liquider les communes en les asphyxiant.

### A VOTRE SERVICE

#### MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: [mairie@montsapey.fr](mailto:mairie@montsapey.fr)

#### SECRETARIAT

Mardi : 8h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 14h - 19h

#### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi : un des  
deux adjoints

Vendredi après-midi : le  
maire

Entretien possible les autres  
jours sur rendez-vous.

### LA BIBLIOTHEQUE DE MONSAPÉY

fonctionne toujours avec des  
livres de « Savoie Biblio »  
qui sont renouvelés tous les  
mois et des nombreux livres  
appartenant à la Commune.

Contact : Paulette Miquet  
0479 36 27 60  
06 42 14 16 63.



## VOEUX

*A l'aube de la nouvelle année,  
toute l'équipe municipale vous présente  
ses meilleurs vœux et vous souhaite joie,  
réussite dans vos projets et bonheur.*

*Soyez assuré que nous travaillons à la  
réalisation de tous nos engagements  
et resterons à votre écoute.*



# LA ROUTE CULTURELLE

Elle verra le jour en 2015. Cette route sera nommée « Cœur de Village ».

Concernant notre village l'objectif est que tout soit en place pour le début de l'été.

Le but est de faire découvrir le territoire Porte de Maurienne au travers de quatre thématiques pour valoriser les différents patrimoines :

- Parcours **la petite histoire des mines**
- Parcours **secret défense**
- Parcours **trésors cachés**
- Parcours **comtes et légendes de l'eau.**

Nous sommes concernés par le troisième « Cœur de Village ».

Un trajet à pied a été défini permettant de relier les patrimoines liés à l'histoire, à la vie religieuse..... En utilisant un livret, les joueurs se rendent d'un point d'intérêt à un autre pour résoudre des énigmes, découvrir des jeux ou obtenir des informations. Certains points d'intérêts sont complétés par du mobilier.

A chaque réussite, ils obtiennent des points. Plus le point d'intérêt est éloigné ou l'énigme est difficile, plus le nombre de points est important. Les différentes implantations envisagées sont les suivantes :

**Eglise** : mobilier photo rotatif avec informations sur la pauvreté de la commune et la construction de l'église. Jeu coloriage pour reconstituer une partie des peintures. Sur place les joueurs identifieront les couleurs utilisées à partir des photos sur le mobilier et ils pourront colorier chez eux. Marelle sur les hameaux du village. Deux bancs seront installés.

**Chapelle** : vignette de 40x40 cm avec les infos sur la communauté très religieuse et les liens avec la collégiale Ste Catherine. Une table de lecture du paysage. Jeux à cubes sur les travaux quotidiens. Taquin pour reconstituer une partie du paysage observé (un puzzle). Mise en place d'une rambarde de protection autour de l'aire.

**Four à pain** : Vignette 40x40 cm avec recette dont les proportions sont à reporter dans le livret.

**Tioulévé** : Silhouette de femme en costume avec informations sur les greniers, un trou est laissé à la place de la tête pour se faire prendre en photo.

Gageons que cette nouveauté verra s'accroître le nombre de visiteurs dans notre magnifique village, créera une animation supplémentaire et amènera un surplus d'activité en donnant peut être l'envie aux visiteurs de revenir à MONTSAPEY.

Cela s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement touristique : Le chaudron, les chambres d'hôtes, les gîtes, les randonnées, la raquette, le ski de rando..... en étant les autres composantes.



## LES GITES

Réalisations effectuées cette année : uniformisation de la vaisselle, équipement de chaque appartement d'un aspirateur, d'un grille pain, d'un balai espagnol, changement des casseroles et poêles permettent un meilleur confort .

Une optimisation de la décoration, de l'isolation, du confort seront nécessaires pour améliorer le taux d'occupation, valoriser notre patrimoine et permettre d'accroître les ressources en cette période de baisse des dotations.

Une étude est en cours concernant les gîtes situés au dessus de la mairie. Le taux d'occupation 2014 est en légère augmentation par rapport à 2013, avec cependant un remplissage complet des 8 gîtes pour cette fin d'année.

Un grand merci à Marie Ange Barbier pour son investissement dans le remplacement de Clarisse Gaudin ( en arrêt maladie depuis mi-septembre ) à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

C. David



**Sous cet acronyme barbare se cache une partie de nos ennuis.**

Le nœud de raccordement en zone d'ombre sans doute trop protégé de la foudre qui s'abat régulièrement sur le secteur en été notamment est souvent tombé en rade. Et les 35 clients d'Orange à Montsapey d'entrer en rouspétance.

### **Mais que font les élus?**

Ils n'ont pas manqué au cours de cette réunion de souligner combien la recherche du bon interlocuteur ressemblait à un parcours du combattant. Les sous-traitants des sous-traitants n'étant jamais facile à dénicher.

Et le Directeur Général d'expliquer qu'il fallait partager 22 mégabits entre tous les clients, que les sept kilomètres de ligne téléphonique nous séparant d'Aiguebelle en représentaient deux de trop pour un transport correct du signal, que les clients devaient privilégier le 39 00 pour leurs récriminations et que la qualité du diagnostic demandait à être améliorée pour éviter ces mises en quarantaine et convoquer la compétence spécifique pour résoudre le problème.

Très souvent la foudre de Jupiter nous a donc privé de connexion. La sensibilité de la protection différentielle servant à protéger les personnes contre les contacts direct (30ma) n'était pas adaptée à l'utilisation finale à savoir pour l'alimentation d'une armoire d'énergie qui sert à faire fonctionner pendant 48 heures les cartes électroniques en absence du réseau G.E.G.

Cette protection a été supprimée suite à notre demande et le câblage repris. Ces cartes permettant de remonter le débit internet et le téléphone lui étant connecté.

D'autre part l'alimentation électrique de cet ensemble a été repris sur le garage communal. Il faudrait un comptage G.E.G uniquement pour ce NRAZO.

En dernier ressort prévoir une supervision et un ré-enclenchement automatique si nécessaire, c'est à dire si il n'y a de nouvelles coupures, chose qui n'est pas arrivé depuis la modification de ce câblage fin juillet 2014.

Le dernier orage qui mit pourtant le Grand Gorget en ébullition n'a pas fait une nouvelle fois de Montsapey, un village orphelin.

### **Pourquoi de telles situations ?**

Le peuple de France a voté dans sa majorité pour la privatisation de France Télécom dans les années 90. Le résultat ne se fait jamais attendre dans ce cas. La loi de la concurrence est implacable. La recherche du profit, quand bien même l'état détiendrait une minorité de blocage, n'est pas vraiment compatible avec un traitement égalitaire de tout le territoire. Preuve nous en est donnée avec l'entreprise Orange qui investit dans les zones urbaines et laisse les secteurs ruraux aux Conseils Généraux.

Certes, l'organisation des réseaux de communication est de plus en plus complexe. La maintenance ne l'est pas moins.

Mais depuis trop longtemps déjà, l'état délaisse un vrai service public où tous les abonnés devraient recevoir une prestation de même qualité pour un prix identique.

Il en va de l'équilibre des territoires.

*B. Fargeas*



## Déchets, Ordures ménagères et civisme

**Le problème des déchets, que ce soit des ordures ménagères ou des résidus d'une autre nature se pose de façon récurrente dans le village.**

Deux aspects méritent qu'on s'y attarde. D'une part, la dépose par les habitants et son corollaire le tri et d'autre part la collecte assurée par une entreprise.

### **La collecte**

Concernant ce deuxième point, les élus de la commune ont rencontré le président du SIRTOMM pour évoquer ses dysfonctionnements. En période d'été, il a été convenu que la commune déposerait les ordures ménagères le mardi et le vendredi tandis que pendant les autres mois de l'année, une seule collecte sera effectuée le mardi. Mais le ramassage concerne aussi les emballages. On a pu constater, malgré les remarques réitérées auprès du Sirtomm, malgré un entretien réalisé par les agents territoriaux que les bennes pouvaient déborder régulièrement. Deux bennes supplémentaires sont donc à disposition du village.

### **La dépose par les habitants du village.**

Comme il a été demandé au Sirtomm de faire un effort pour délester les containers en temps voulu, il est demandé aux habitants de faire preuve de civisme en retardant dans la mesure du possible, la dépose des emballages quand les containers sont pleins. Certains le font. Pour le bien-être de tous. Quant aux ordures ménagères, on constate régulièrement le caractère fantaisiste du tri. Si la tête du sanglier est autorisée, on peut facilement trier verre, emballages en fer, plastiques, matières compostables afin, au final, de diminuer les coûts. Le temps consacré par les agents communaux au ramassage des ordures pourrait par exemple être facilement dédié au fleurissement du village. Tâche assurément plus noble.

*B. Fargeas*



# TRAVAUX

**Piste de la Vénitier** : Réception réalisée le vendredi 12 septembre avec l'entreprise MANNO en présence de Louis VOGUET, Maurice VIAL, Bernard FARGEAS et Thierry BRUNIER maître d'oeuvre ainsi que Jean-Michel ECHALLIER.

**Chalet du Tour** : Nous avons profité de la présence de la pelle sur la piste de la Vénitier pour faire réaliser le nettoyage et la mise en forme des abords en partenariat avec les bénévoles d'Avenir et Patrimoine.

**Piste Plan du Nant** : Toujours grâce à la présence de l'entreprise MANNO et de ces engins sur ce massif de la Lauzière, nous avons fait nettoyer cette piste de débardage en accord avec le technicien de l'O.N.F Laurent CHEVALIER afin d'accéder à une coupe mise en vente actuellement.

**Parking chef lieu** : Début septembre les premiers coups de pelle sont donnés par l'Etse MANNO pour cette création voulue par l'ancien conseil. Ces travaux se sont bien déroulés, ils devaient démarrer plus tôt mais l'achat du terrain sous le chaudron a pris du retard, terrain qui nous a permis d'utiliser les 2000 m3 de déblais et de mettre en forme les abords de l'auberge. Il nous reste aussi à finaliser l'éclairage, les devis sont en cours ainsi que pour l'escalier communal et son chemin vers «Gaston». Au printemps nous remettons en état les banquettes des accotements vers S. et J. POMMIER et C. MONAVON.

**Le Torchet** : Suite à l'obtention du permis de construire de Mr Bernard RAVIER nous avons prolongé les réseaux d'électricité, téléphone, tout à l'égout jusqu'en limite de propriété au lieu dit « L'Avalanche » dans le « pré du ski ».

**Eclairage public** : Nous avons fait intervenir l'entreprise H.BAZIN pour changer 5 lampes défectueuses. A ce jour, 2 mois après le début

de leur intervention, il reste 2 lampes qui ne fonctionnent toujours pas. Nous contactons un autre électricien pour les remettre en état.

**Guirlandes d'illumination** : Un devis est en cours pour installer des prises sur les mâts ou les poteaux afin d'éviter de poser des câbles apparents chaque année ce qui va réduire le temps de pose et de dépose.

**Le Villaret** : Suite aux récents travaux de terrassement d'une nouvelle maison l'eau de ruissellement provenant de ce nouvel accès (violent orage) a fait céder l'accotement de la route, face au local à pouelles.

Nous avons pu faire réaliser par l'entreprise J.CEREGHELLI un enrochement en contrebas grâce à René POMMIER qui nous a gentiment laissé l'accès à son terrain pour soutenir cette voie et ainsi réaliser une banquette. Cette chaussée n'a pas été conçue à l'époque pour des poids lourds.

Prochainement elle sera balisée avec une signalisation fixe interdisant les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

**Le Mollard** : L'enrobé du chemin rural d'accès à l'écurie de D.BRUN a été prolongé jusqu'à celle-ci pour en faciliter le déneigement. Profitant de cette intervention, des eaux de ruissellement arrivant du sous-sol ont été captées et canalisées jusqu'à un tabouret d'eau pluviale.

**Le Mollard** : Un renforcement de la chaussée située côté chef-lieu vers les meules de foin à A été réalisée par enrochement. Ces travaux ont pu être réalisés grâce au don du terrain à la commune par G.Servoz. Prochainement un tabouret avec grille sera installé en aval pour récupérer les eaux de ruissellement.

*J.M. Echallier*



## Le comité des fêtes

**Cher(es) ami(e)s Saperines, Saperins,**

En cette fin d'année, les membres du Comité des Fêtes de Montsapey tiennent à remercier tous les bénévoles qui sont venus nous aider pour l'organisation de notre vogue annuelle le 17 août.

Celle-ci, dédiée à notre ami Henri Bazin, s'est déroulée sous un soleil radieux ce qui a très certainement favorisé l'affluence tout au long de la journée ainsi que pour la soirée. A midi 141 repas ont été servis et le soir le record de 385 repas servis a été établi. Cette belle journée s'est terminée avec

un magnifique feu d'artifice suivi d'un bal gratuit avec l'orchestre Gillou. Nous remercions très chaleureusement nos artificiers pour leur dévouement et générosité lors du tir du feu d'artifice.

Un samedi soir d'octobre, le Comité des Fêtes a réuni tous ses bénévoles autour d'un repas convivial, organisée à l'Auberge du Chaudron, qui nous avait préparé les repas de midi le jour de la vogue. Malgré l'absence bien regrettée de certains bénévoles, ce repas de remerciement s'est déroulé dans une ambiance gourmande et conviviale.

*Le Président : Marc Colin*





# Les Arts Jaillissants

Fort d'une longue histoire - presque 25 ans déjà ! - et d'une brillante expérience, le festival Les Arts Jaillissants est partie prenante pour proposer des activités humaines destinées à permettre aux jeunes générations de (re)découvrir la montagne, puis de s'installer sur des espaces où la qualité de la vie est souvent exceptionnelle. Montsapey et les portes de Maurienne ne peuvent plus seulement constituer le terrain de jeu des promeneurs durant quelques heures... La montagne a besoin de vivre grâce à davantage d'hommes et de femmes engagés qui choisissent de l'habiter en permanence, de l'enrichir, de l'entretenir et de la faire fructifier. Par effets d'entraînement, toute une vallée, un département et une région peuvent resplendir grâce à un projet d'aménagement concerté dans le respect des traditions locales, sans porter atteinte à l'environnement. Voilà résumé l'engagement 2014 des fondateurs des « Arts Jaillissants » : entourés de l'équipe du festival, Bernard et Jean-Marc Villermet multiplient les contacts et rencontres à différentes échelles, convaincus que la Culture est plus que jamais porteuse d'un développement pérenne.

Retour en images sur les temps forts de l'été 2014 : plus d'un millier de spectateurs ont vibré à l'unisson à Montsapey en juillet.



*Bernard VILLERMET*

## Association Communale de Chasse Agréée

**En ce début d'année, je vous présente, au nom de tous les membres de l'ACCA, nos vœux les meilleurs pour 2015.**

Un arrêté préfectoral impose à la fin de chaque journée de chasse la mise en place d'une commission chargée de constater si les animaux prélevés correspondent bien aux conditions des différents plans de chasse. On doit aussi examiner les animaux – poids, âge, sexe, lieu du prélèvement, etc... - et transmettre le soir même tous ces renseignements à la Fédération Départementale des Chasseurs.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres. Il est rééligible par 1/3 tous les deux ans. Lors de l'assemblée générale de juin 2014 ont été élus :

**Président** : Louis VOGUET

**Vice Président** : Maurice VIAL

**Trésorier** : Claude MILLIER

**Secrétaire** : Annick MILLIER

**Membres** : Robert BERANGER, Thierry BRUNIER, Stéphane GAUDIN, Alain MIQUET, Jean-Claude VERNAZ.

Le bilan de la saison de chasse 2014/2015 est assez satisfaisant, sauf pour le chevreuil.

**SANGLIER** : Si le prélèvement de la saison 2013 / 2014 était peu élevé (25 animaux) et que les traces relevées en fin d'année indiquaient une faible densité, en 2014 / 2015, ce sont plus de 50 sangliers qui sont au tableau. Ce gibier est le seul ongulé capable de doubler sa population d'une année sur l'autre. Une femelle née en mars peut être saillie au mois de novembre et engendrer une descendance dès le mois de mars suivant.

Il faut savoir que les chasseurs sont les seuls à participer au paiement des dégâts faits par le grand gibier, par le paiement d'un « timbre grand gibier » de 49 euros par chaque chasseur avec le permis de

chasser, et le versement d'une somme de 25 euros pour chaque sanglier abattu, quel que soit le montant des dégâts sur la commune.

**CERVIDES** : C'est une espèce en forte augmentation. Les attributions par la commission départementale sont de 3 mâles et 5 femelles. La réalisation au 1er janvier est de 3 mâles et 2 femelles.

**CHAMOIS** : La population est stable. Attributions : 20 bracelets, réalisation 19. Nous avons fermé la chasse du chamois le 11 novembre, bien que la fermeture légale soit le 11 janvier.

**CHEVREUILS** : La population est en forte diminution. Si on pense qu'en 2004 nous avons 46 bracelets, et que tous étaient réalisés le 15 octobre, en 2014, nous n'avons demandé que 15 attributions, avec une réalisation de 8 au 1er janvier.

La diminution de la population de chevreuils a sans doute plusieurs causes : présence de nouveaux prédateurs (lynx et loup), confirmée par de nombreuses carcasses trouvées, mais peut-être aussi par une maladie. Nous avons trouvé cet été 5 cadavres de chevreuils ne présentant aucune blessure. Si vous découvrez un de ces animaux prévenez nous rapidement, afin que nous envoyions le cadavre au laboratoire pour analyse.

**TETRAS LYRE** : Les attributions sont faites à partir de comptages effectués au mois d'août. Le fort enneigement qui a duré très tard dans la saison n'a pas favorisé la reproduction. Nous n'avons eu qu'une seule attribution, qui n'a pas été réalisée.

En 2014, une grande amélioration pour le fonctionnement de notre Association a été apportée grâce à la mise à disposition par la Commune du local situé au Torchet. Ce bâtiment nous permet d'entreposer notre matériel, d'organiser les réunions du conseil d'administration et les commissions de contrôle.

*Louis Voguet*

# Les journées du patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre ont été organisées par la Municipalité et l'Association Montsapey Avenir et Patrimoine.

La traditionnelle fabrication de pain, pizzas et tartes préparés par les bénévoles de l'association

L'exposition au chalet du Tour sur la vie en alpage autrefois a eu du succès.

Le samedi nous avons eu une conférence très intéressante sur la 1ère Guerre Mondiale animée par Mr Cédric Brunier, professeur à Aiguebelle, une soixantaine de personnes très attentives y ont assisté. Et pour terminer sur une note optimiste en souhaitant la paix dans le monde, nous avons eu une animation musicale très réussie de l'Echo de Charbonnières.

L'exposition de photographies à la Grange du Charpentier a permis de revoir les habitants de Montsapey qui ont marqué la vie du village, en présence de Charles Villermet auteur du livre sur le Patois.

Le dimanche à midi, l'apéritif était offert par la mairie, moment sympathique et convivial. Le concert du Groupe Vocal l'Air du Temps à l'Eglise St Barthélémy termine en beauté ces 2 Journées Européennes du Patrimoine. Un grand merci à la Mairie, à Mr Villermet, à Mr Trombert, à l'Auberge, au Relais du Lac Noir, Mr Milési et aux bénévoles

*P. Miquet*



## Les sentiers Le Circuit du lac Noir

Ce circuit créé au début des années 1990 fut dans le canton le premier circuit balisé aux normes de « Randonnée en Savoie » et a bénéficié de subventions du conseil général pour la signalétique. De nombreuses personnes (élus, scouts, bénévoles, entreprise ...) ont participé à son tracé et à la mise en place de la signalétique. Il a été inauguré en juillet 1992.

Ce circuit est très fréquenté, mais n'a pas été entretenu depuis quelques années, le balisage a disparu dans certains secteurs, les animaux ayant fait quelques belles traces, il arrive souvent que des touristes s'égarer, se retrouvent à la Bataille au lieu de Tioulévé ou descendent dans la Combe du Lac Noir ne voyant pas le Passage des Chèvres pour venir à Chenalet. A tel point que l'O. T. d'Aiguebelle ne voulait plus le faire apparaître dans son dépliant.

Ce circuit a besoin d'une grosse remise en état. Les poteaux flèches ont été remplacés et mis aux nouvelles normes l'an dernier (la commune a de nouveau bénéficié de subventions du Conseil Général). L'association M. A. P. a organisé début août une corvée pour la remise en état de ce sentier, malgré de nombreuses promesses et de nombreux désistements, le matin à 7 heures nous n'étions que deux, nous sommes rapidement rejoint par trois autres personnes. Nous remettons en état le passage des chèvres depuis la source de Chenalet à la combe du Lac



Noir (déroussaillage, piochage, réfection du balisage peinture...).

Il reste beaucoup à faire sur ce circuit si nous voulons un bon itinéraire pour nos vacanciers et touristes d'un jour (réfection de toutes les balises peinture sur tout le circuit et ses variantes, déroussaillage et piochage de certains secteurs, voir de petites modifications d'itinéraire). Sachant que la fréquentation la plus importante correspond aux périodes de vacances scolaires, il faudrait que ce circuit soit remis en état pour début juillet. Une ou deux séances de remise en état seront programmées, amis randonneurs nous vous attendons.

*L.Miquet*

## Le chalet du Tour

**A l'initiative de l'Association Avenir et Patrimoine et avec l'appui des municipalités de Montsapey, le projet de restauration du CHALET du TOUR est à nouveau d'actualité.**

La première étude du CAUE ( Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie avait déjà relevé l'intérêt architectural et patrimonial de ce bâtiment unique en Maurienne et en Lauzière. Forts de ces constatations, nous avons décidé d'entreprendre les travaux de restauration qui s'imposaient pour sauvegarder ce patrimoine communal. Chose faite depuis août 2012, avec la reprise du mur arrière, de la voûte de la cave et la pose de 50 m<sup>2</sup> de dalles de pierres au sol. Travail d'une entreprise de maçonnerie, de bénévoles et du personnel de la commune avec leur matériel. Ceci grâce à l'aide financière de RTE.

L'année 2013 a vu la réalisation de la nouvelle toiture de 220 m<sup>2</sup> entièrement financée par la commune. Les chevrons et les liteaux ont été changés et la couverture en bacs acier lui confère un aspect un peu plus moderne mais qui reste quand même dans la tradition montagnarde. Les abords ont été nettoyés et aménagés de façon à faciliter l'accès à tous les points du bâtiment, ce qui a permis la réalisation de deux terrasses, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière.

Les travaux vont se poursuivre en 2015 avec la restauration à l'identique de la pièce à vivre : la reconstitution du sol en Lauzes (déjà réalisé à 80%) et la reconstruction d'une cheminée ouverte dans laquelle reprendront place potence et chaudron d'antan.

**Deux manifestations ont eu lieu au Chalet au mois de septembre 2014 :**

- Un pique-nique ouvert à tous qui a réuni une vingtaine de personnes.
- Les Journées du Patrimoine nous ont permis de recevoir aussi une vingtaine de personnes toutes intéressées et surprises de découvrir la qualité des travaux déjà effectués.

Durant ces mêmes Journées du Patrimoine, la cave a retrouvé son allure de l'époque, avec la réintégration des planches à tommes (étagères) et du matériel de laiterie : égouttoirs, faisselles, barattes... Le grand chaudron en cuivre a été extirpé de son sommeil



de la cave de la mairie et remis à sa place, prêt à recevoir à nouveau les quelques 2 à 300 litres de lait qu'il pouvait contenir à la belle époque des Grands Alpes.

En conclusion, nous avons la certitude que la réhabilitation du CHALET du TOUR est un beau projet d'aujourd'hui, qu'en sera-t-il demain ? À nous tous d'en décider !

*G. Trombert,*

*Montsapey Avenir et Patrimoine*





## Repas des anciens

Le 11 octobre 2014, se déroulait à la salle des fêtes le traditionnel repas des « Sages » !

80 participants se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un super repas. Il a été concocté par le Chef Jérémy du Chaudron, servi par la très professionnelle Sandrine et sa dynamique brigade.

Après le discours dispensé par Bernard FARGEAS, maire du village, les agapes commencèrent dans une ambiance musicale.

Le menu festif a pleinement satisfait les papilles des convives.

Un apéritif agrémenté d'amuse-bouches, suivi d'une terrine de volaille aux petits légumes farcie de foie gras, cuisse de canard confite au jus d'ail et de thym, risotto aux trompettes, trilogie de fromages de la région, et nougat glacé aux fruits secs ; voilà un repas qui a ravi les plus gourmands et les plus gourmets. Bien sûr, quelques bonnes bouteilles ont complété ce repas.

Il n'a pas été oublié la mise à l'honneur de la Doyenne et du Doyen de l'assemblée du jour ; Madame Marie FAVARGEAT a reçu une composition florale, tandis qu'à Monsieur Joseph EXERTIER il lui était remis une bouteille de vin d'un bon cru savoyard.

Tout au long du repas et entre les plats, les convives plus ou moins aguerris à l'art de la danse ont chauffé le « dance floor ». Entre tango, paso doble, valse, madison et twist, chacun a pu s'en donner à cœur joie.

Et même le rangement et nettoyage de la salle par quelques membres du CM et de la commission CCAS s'est accompli dans la bonne humeur.

Cette journée demeurera bien agréable dans le cœur des invités. Ces moments partagés sont le ciment d'une solidarité et d'une convivialité indispensables à l'époque où nous vivons.

*C. MOLLIEUX*

## Transport des usagers de Montsapey au marché d'aiguebelle

Les élus de Montsapey ont constaté que le contrat qui liait la commune à une société de transport pour emmener quelques usagers au marché d'Aiguebelle coûtait 3200 euros environ à l'année.

Selon un sondage effectué auprès de plusieurs personnes du village, aucune n'utilise ce transport de Septembre à juin et seulement 8 à 9 personnes dont 5 personnes disposant de véhicule utilisent ce service de juin à septembre.

Pour des raisons économiques, la municipalité a fait appel à deux régies de taxis à Aiguebelle, qui ont proposé des devis plus intéressants.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance de septembre a choisi une nouvelle société de taxis et a décidé d'assurer un nouveau service aux usagers du 15 mai au 15 septembre 2015

*J.C Delrut*

## Journée de commémoration du 11 novembre 2014

**Au monument aux morts de MONTSAPEY de nombreux habitants se sont rassemblés et ont rendu hommage à tous les Morts pour la France et en particulier à ceux de MONTSAPEY tombés pendant la Grande Guerre**

Cette cérémonie traditionnelle fut suivie d'un apéritif à la salle de la grange du charpentier .

L'après midi à l'occasion de ce centenaire de la guerre 14-18, les élus ont proposé la projection d'un film « Le pantalon » suivi d'une conférence et d'un débat animés par Michel Etiévent,

Historien. Les participants, peu nombreux malheureusement, ont apprécié le film très émouvant sur le sacrifice de ses poilus et sur l'absurdité de cette guerre . La conférence et l'animation du débat fût enrichissant sur les conditions de la femme pendant cette période, les nombreux morts originaires de Savoie et notamment les fusillés pour l'exemple.

*J.C Delrut*



## Fleurissement de Montsapey

**Les élus, au conseil municipal du 14 novembre 2014 ont proposé de renforcer le fleurissement de notre village au printemps 2015.**

Dans le cadre de l'évènement du tour de France, il est envisagé à l'échelle de toute la vallée, d'Aiton à Bonneval sur Arc, le fleurissement de toutes les communes aux couleurs du maillot à pois. A cette occasion cela démontrerait une belle image de la vallée, d'autant plus qu'un des axes de développement de la Maurienne s'oriente vers le vélo.

Pour cet évènement nous faisons appel à celles ou ceux intéressés par ce projet et les invitons à s'inscrire à la mairie de Montsapey.

*J.C Delrut*

# Arbre de Noel de Montsapey

Pour cette année le Père Noël était attendu à l'auberge du chaudron afin de remettre les cadeaux aux enfants de la commune.

Dans une ambiance chaleureuse et devant une collation préparée à cette occasion par Sandrine et Jérémy, le Père Noël a distribué avec émerveillement les cadeaux aux enfants en présence de tous les parents.

*J.C Delrut*

## Les colis de Noël

Comme chaque année, les colis de Noël ont été offerts par le CCAS avec le soutien de la Municipalité aux seniors de la Commune.

Foie gras élaboré par Jérémy du Chaudron, vin, sirop, biscuits et chocolats fins composaient le colis. Ainsi, nos anciens ont bénéficié de quelques gourmandises pour passer les fêtes et sont surtout ravis de constater que l'on pense à eux.

*C Mollieux*



## L'Accorderie en Porte de Maurienne, c'est pour bientôt !

### Une Accorderie, c'est quoi ?

Concept québécois, une Accorderie vise à renforcer les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales et de nationalités différentes au travers d'échanges de services.

Chaque membre de l'Accorderie devient un Accordeur et met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous forme d'offres de services.

- 1h de service donné = 1h de service reçu.
- L'heure reçue n'est pas directement rendue à la personne qui nous a consacré du temps.
- Un système de chèques temps règle les échanges.

En Porte de Maurienne, depuis 1 an un collectif d'une quinzaine d'habitants bénévoles se sont réunis au sein de l'association « Arc Ensemble » pour mettre en œuvre ce projet.

L'Accorderie envisage d'ouvrir début 2015 rue Ste Catherine à Aiguebelle et recrutera pour ce faire un(e) salarié(e).

Si vous souhaitez devenir accordeur et/ou recevoir les informations sur l'évolution du projet, contactez-nous :

[arc.ensemble@yahoo.fr](mailto:arc.ensemble@yahoo.fr)

Page facebook :

**Accorderie-en-Porte-de-Maurienne-Arc-Ensemble**



## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistiques et des études économiques (Insee) en partenariat avec l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Onrdp) réalise du 2 février au 2 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'insu chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Nécrologie

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Eugénie Salique née Fournier.

Eugénie était la sœur d'Onésime Fournier et vivait à Paris depuis fort longtemps.

Elle était la grand-mère d'Elisabeth Bensussan.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

## Remerciements

Yves Boudero, qui vivait depuis onze années au Pré de l'eau, s'en est allé à l'autre bout de la France.

Mais avant de partir, il nous a généreusement laissé une partie de sa bibliothèque fournie et de qualité.

Qu'il en soit ici remercié vivement.  
Nous lui souhaitons bonne continuation.